2024/2025

FICHE D'INSCRIPTION

PÉRISCOLAIRES-RESTAURATION-EXTRASCOLAIRES

NOM :

PRÉNOM :

École : ☐ **maternelle** ☐ **élémentaire** - ☐ **Jean Jaurès** ☐ **Jules Ferry** ☐ **Simone Godard**

INSCRIPTION ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Ces informations valent inscription. Cocher les cases correspondantes

	Horaire	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel
Accueil périscolaire Matin	7:00 – 8:20					
Restauration	11:45 – 13:45					
Accueil périscolaire Soir	16:30 – 18:30					
Étude surveillée	16 :30 – 18 :00					

Attention

- Les absences devront être justifiées **48 heures à l'avance** par le biais de la messagerie du Service Municipal Enfance Jeunesse - via l'Espace Citoyen – via l'application mobile.
- Les inscriptions **exceptionnelles** (professionnels ayant un changement de planning de travail qui évolue, personnes intérimaires ou retour à l'emploi, rendez-vous professionnels) devront être signalées et un justificatif sera demandé.
- Les inscriptions **occasionnelles pour la restauration** seront acceptées et ne devront pas dépasser 4 jours dans le mois.
- Le nombre de places pour les études surveillées est **limité**.

INSCRIPTION ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Je souhaite bénéficier des accueils 3/11 ans :

☐ Mercredis ☐ Petites vacances scolaires ☐ Vacances d'été

Attention pour toutes les inscriptions en accueil extrascolaire :

- Dates butoirs avec échéancier à l'année pour les inscriptions (à retrouver sur le site internet - affichage au SMEJ -via le portail citoyen).
- Accueil mercredi → Matin : 7:00 et 9:00 → Soir : 16:30 jusqu'à 18:30
- Accueil vacances → Matin : 7:30 et 9:00 → Soir : 16:30 jusqu'à 18:30 – sauf été 17:00 à 18:30.
- Toute personne se présentant en dehors de ces horaires ne pourra pas être accueillie à l'accueil de loisirs.
- Attention, possibilité de **sortie à la journée**, **tous les enfants seront accueillis sur la journée complète**

Le règlement intérieur est réputé validé, dès lors que l'enfant fréquente les activités périscolaires et extrascolaires. En aucun cas il ne pourra être contesté sous prétexte d'une non-transmission par l'administration, ce document est consultable sur le site internet de la Ville de Gerzat – portail citoyen et sur l'accueil de loisirs.

Je soussigné, Nom et Prénom: ……
(Responsable de l'enfant) reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et du fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires applicables pour l'année scolaire 2024/2025 et du règlement intérieur. Je m'engage à les respecter ainsi qu'à signaler tout changement de situation (revenu, quotient familial, adresse, téléphone…) au Service Municipal Enfance Jeunesse 3 allée Claude Blois 63360 GERZAT.
N° de tel : 04 73 27 85 05

Fait à……le : …./…./…. **Signature :**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de la ville de Gerzat pour la gestion des inscriptions aux prestations des différents accueils mis en place par la commune. Elles sont conservées pendant le temps de la scolarité de l'enfant.
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Service Municipal Enfance Jeunesse - 3, allée Claude Bois 63 360 GERZAT04 73 27 85 05 - inscriptions-smej@ville-gerzat.fr